



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 OCTOBRE 2012

Madame le Maire procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

Présents : 20

Pouvoirs : 3 - Mr JUDA Jean-Claude à Mr LHOMEL Dominique
 - Mme LEDET à Mr LEFRANC Gaston
 - Mme POTDEVIN Nadia à Mme TELLIEZ Thérèse

Absents excusés : Mme GOURNAY Olivia, Mme WEPIERRE Carine, Mr DUTERTE Bruno, Mr GARET Frédéric

Votants : 23

Mme Caroline LEMAITRE est désignée comme Secrétaire de Séance.

1°) Approbation des comptes rendus des Conseils Municipaux des 18 et 30 septembre 2012

Les comptes rendus des Conseils Municipaux des 18 et 30 Septembre 2012 sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Aucune observation.

POUR : 23



2°) Délégation aux Adjoint

Madame le Maire présente la proposition de délégation aux différents adjoints à l'assemblée.

1 ^{er} Adjoint : Joël FARRANDS	Travaux
2 ^{ème} Adjoint : Virginie BERNARD	Culture et Petite enfance
3 ^{ème} Adjoint : Jacques RIVENEZ	Jeunesse et Sports
4 ^{ème} Adjoint : Guilaine GAUTHIER	Logement et Finances
5 ^{ème} Adjoint : Alain MAGRIT	Personnes Agées et Informations locales
6 ^{ème} Adjoint : Murielle DELATTRE	Développement Durable, Etat Civil et Tourisme
7 ^{ème} Adjoint : Lionel LARD	Affaires sociales
8 ^{ème} Adjoint : Caroline LEMAITRE	Enseignement
Adjoint spécial : Dominique LHOMEL	Ecault, Fêtes et cérémonies, Communication

Aucune observation.

3°) Nomination d'un poste de Conseiller délégué

Madame le Maire informe que suite aux nombreuses actions menées par la Commune au profit des personnes âgées, Mme COINON Françoise est nommée Conseillère Déléguée aux Personnes Agées.

Aucune observation.

4°) Délégation d'attribution à Madame le Maire

Madame le Maire soumet à l'assemblée de reconduire les délibérations du 20 mars 2008 et du 20 juin 2008 concernant les attributions déléguées au Maire comme suit :

Article 1 : Madame le Maire est chargée, par délégation du Conseil Municipal prise en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et pour la durée de son mandat :

- 1) D'arrêter et de modifier l'affectation de propriétés communales utilisées pour les services publics municipaux,



- 2) De fixer pour un montant de 200€ les droits de voirie, du stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.
- 3) De procéder dans la limite de 500 000€, pour une durée maximum de 20 ans et un taux d'intérêt maximum de 10%, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer, à cet effet, les actes nécessaires.
- 4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 5) De décider de la conclusion de la révision de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- 6) De passer les contrats d'assurance (ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents).
- 7) De créer les règles comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- 8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions de cimetières.
- 9) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.
- 10) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobilier jusqu'à 4 500 euros.
- 11) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- 12) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.
- 13) De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.
- 14) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- 15) D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire et de déléguer ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L213-3 du Code de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L213-3 du Code de l'urbanisme pour tout immeuble quelque soit sa localisation, sa nature, ou le montant de sa préemption. En cas d'empêchement du Maire, cette délégation pourra faire l'objet d'une subdélégation dans les conditions fixées à l'article L2122-18 du Code Général des collectivités territoriales à un adjoint dans l'ordre du tableau.
- 16) D'intenter au nom de la commune les actions en justice et de défendre la commune dans les actions intentées contre elle quel que soit l'ordre de juridiction (administratif ou judiciaire) et pour toute instance (première instance, appel, cassation)
- 17) De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 300 000€.



Article 2 : Madame Le Maire est chargée en application de l'Article 28 du code des marchés publics : de passer et de signer les Marchés de Procédures Adaptées (MAPA)

POUR : 23

5°) Désignation des nouveaux membres des Commissions Municipales

Madame le Maire propose à l'Assemblée la révision des commissions municipales :

EDUCATION ET AFFAIRES SCOLAIRES

Brigitte PASSEBOSC

Virginie BERNARD

Joël FARRANDS

Olivia GOURNAY

Patrick BAILLIEU

Laurence LEGROS

Carine WEPIERRE

Elus de la Majorité

Proposition de remplacement :
Mme Caroline LEMAITRE

LEDET Anne

Elu de l'Opposition

TRAVAUX – VOIRIE – ASSAINISSEMENT

Joël FARRANDS

Jacques RIVENEZ

Gildas BLAS

Alain MAGRIT

Serge ANQUEZ

Claude LANNOY

Patrick BAILLIEU

Elu de la Majorité

LEFRANC Gaston

Elu de l'Opposition

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Guilaine GAUTHIER

Virginie BERNARD

Dominique LHOMEL

Brigitte PASSEBOSC

Serge ANQUEZ

Véronique FOURNIER

Claude LANNOY

Elus de la Majorité

Proposition de remplacement :
Mr Joël FARRANDS

Proposition de remplacement :
Mme Murielle DELATTRE

GARET Frédéric

Elu de l'Opposition



CULTURE – FETES ET ANIMATIONS

Virginie BERNARD
Dominique LHOMEL
Joël FARRANDS
Jacques RIVENEZ
Gildas BLAS
Bruno DUTERTE
Françoise COINON

Elus de la Majorité

LEFRANC Gaston

Elu de l'Opposition

PERSONNES AGEES

Alain MAGRIT
Françoise COINON
Gildas BLAS
Joël FARRANDS
Caroline LEMAITRE
Claude LANNOY
Laurence LEGROS

Elus de la Majorité

GARET Frédéric

Elu de l'Opposition

SPORTS

Brigitte PASSEBOSC
Jacques RIVENEZ
Véronique FOURNIER
Bruno DUTERTE
Patrick BAILLIEU
Olivia GOURNAY
Sandrine CONDETTE

Elus de la Majorité

LEDET Anne

Elu de l'Opposition

Proposition de remplacement :
Mme Guilaine GAUTHIER

LOGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Guilaine GAUTHIER
Alain MAGRIT
Lionel LARD
Murielle DELATTRE
Françoise COINON
Sandrine CONDETTE
Laurence LEGROS

Elus de la Majorité

GARET Frédéric

Elu de l'Opposition



PETITE ENFANCE

Virginie BERNARD
Brigitte PASSEBOSC
Jacques RIVENEZ
Guilaine GAUTHIER
Carine WEPIERRE
Olivia GOURNAY
Caroline SAVEANT

Elus de la Majorité

Proposition de remplacement :
Mme Laurence LEGROS

LEDET Anne

Elu de l'Opposition

AFFAIRES SOCIALES

Lionel LARD
Murielle DELATTRE
Françoise COINON
Laurence LEGROS
Caroline LEMAITRE
Sandrine CONDETTE
Carine WEPIERRE

Elus de la Majorité

LEFRANC Gaston

Elu de l'Opposition

JEUNESSE – LOISIRS

Jacques RIVENEZ
Virginie BERNARD
Dominique LHOMEL
Véronique FOURNIER
Caroline LEMAITRE
Bruno DUTERTE
Sandrine CONDETTE

Elus de la Majorité

LEDET Anne

Elu de l'opposition

DEVELOPPEMENT DURABLE

Murielle DELATTRE
Brigitte PASSEBOSC
Joël FARRANDS
Virginie BERNARD
Laurence LEGROS
Serge ANQUEZ
Patrick BAILLIEU

Elus de la Majorité

Proposition de remplacement :
Mme Caroline LEMAITRE

GARET Frédéric

Elu de l'Opposition



COMMISSION FINANCES

JUDA Jean Claude
PASSEBOSC Brigitte
FARRANDS Joël
BERNARD Virginie
RIVENEZ Jacques
GAUTHIER Guilaine
MAGRIT Alain

Elus de la Majorité

GARET Frédéric

Elu de l'Opposition

COMMISSION D'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

- JUDA Jean-Claude **proposition de remplacement : Mme Brigitte PASSEBOSC**
- FARRANDS Joël
- RIVENEZ Jacques
- MAGRIT Alain
- BLAS Gildas
- ANQUEZ Serge
- LANNOY Claude
- BAILLEU Patrick
- LEFRANC Gaston
- GRANDSIRE Francis
- WACOGNE Céline
- LABBE Dominique
- LOTHE Dominique

Comme membre suppléant

- BERNARD Virginie
- DELATTRE Murielle
- DUTERTE Bruno
- TELLIEZ Thérèse

Madame le Maire explique qu'une réunion sera programmée courant 2013 afin d'évoquer les obligations de conformité des établissements.

Mme TELLIEZ demande les comptes rendus des commissions

Madame le Maire répond que le nécessaire sera fait pour que les adjoints et conseillers reçoivent les rapports des différentes commissions.

Un envoi par mail peut être envisagé.



6°) Nouveaux Délégués du Conseil Municipal

Madame le Maire propose à l'Assemblée la révision des délégués :

EDEN 62

- TITULAIRE : DELATTRE Murielle
- SUPPLEANTES : BERNARD Virginie – COINON Françoise

C.A.B.

- TITULAIRE : JUDA Jean-Claude – FARRANDS Joël
- SUPPLEANTS : PASSEBOSC Brigitte – DUTERTE Bruno

SIVU PLAGES

- JUDA Jean-Claude – FARRANDS Joël
- DELATTRE Murielle – DUTERTE Bruno

Révision des SIVU PLAGES ET CES le 26 octobre 2012

Proposition de remplacement :
Mme Brigitte PASSEBOSC

SIVU AMENAGEMENT DE LA LIANE St léonard - Isques

- JUDA Jean-Claude – FARRANDS Joël

Proposition de remplacement :
Mme Brigitte PASSEBOSC

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT St léonard - Isques

FARRANDS JOËL – MAGRIT Alain – BLAS Gildas

Proposition de remplacement :
Mme Caroline LEMAITRE

SI CES PAUL ELUARD

PASSEBOSC Brigitte – JUDA Jean Claude – COINON Françoise

SYNDICAT MIXTE DU P.N.R. DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

TITULAIRE : DELATTRE Murielle

SUPPLEANT : LHOMEL Dominique

Mme Brigitte PASSEBOSC y siège au titre de Conseillère Régionale

Mr Jean-Claude JUDA y siège au titre de Conseiller Général

SIVU PETITE ENFANCE

BERNARD Virginie – GAUTHIER Guilaine – WEPIERRE Carine

CONSEIL D'ADMINISTRATION. DE LA MISSION LOCALE

TITULAIRE : LARD Lionel

SUPPLEANTE : LEMAITRE Caroline

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PAUL ELUARD

GOURNAY Olivia

PASSEBOSC Brigitte

CNAS

LARD Lionel



C.C.A.S.

- LARD Lionel - PASSEBOSC Brigitte
- MAGRIT Alain - ANQUEZ Serge
LEFRANC Gaston

Proposition de remplacement :
Mme Laurence LEGROS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

PRESIDENT : Mr Jean Claude JUDA

Proposition de remplacement :
Mme Brigitte PASSEBOSC

TITULAIRES : FARRANDS Joël
PASSEBOSC Brigitte
COINON Françoise
LANNOY Claude
LEFRANC Gaston

Proposition de remplacement :
Mme Guilaine GAUTHIER

SUPPLEANTS : BLAS Gildas
LANNOY Claude
DUTERTE Bruno
MAGRIT Alain
CONDETTE Sandrine
GARET Frédéric

REFERENT MINISTERE DE LA DEFENSE

FARRANDS Joël

REFERENT SECURITE ROUTIERE

FARRANDS Joël

Aucune observation.

7°) Commissions de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Madame le Maire présente à l'Assemblée les membres des commissions de la CAB

Finances, personnel, TIC et services délégués ou en régies :

Mr JUDA Jean-Claude et Ajout de Mme GAUTHIER Guilaine

Habitat et renouvellement urbain, développement durable dans le cadre de l'habitat, gens du voyage :

Mme GAUTHIER Guilaine

Développement solidaire, développement social urbain, contrat local de sécurité :

Mr Jacques RIVENEZ

Politiques solidaires et emploi :

Mr Jacques RIVENEZ



Planification, prospectives et aménagement du territoire :

Mr Joël FARRANDS

Développement économique et portuaire :

Mr Dominique LHOMEL

Enseignement supérieur, recherche et santé :

Mme Caroline LEMAITRE

Culture :

Mme Virginie BERNARD

Sports :

Mr Jacques RIVENEZ

Transports, plan de déplacement urbain et voiries structurantes :

Mr Joël FARRANDS

Tourisme, Nausicaâ, mise en valeur du littoral et patrimoine naturel

Mme Murielle DELATTRE et Mme Guilaine GAUTHIER

Pas de commentaires

8°) Délégation des signatures

Proposition de la délégation des signatures de Madame le Maire

Murielle DELATTRE – Actes d'Etat Civil

Brigitte PASSEBOSC

Joël FARRANDS

Virginie BERNARD

Affaires Courante (Compta – Urbanisme ...)

Suppression de Mme PASSEBOSC

Ajout de Mr Jacques RIVENEZ

Pas de Commentaires



9°) Comité Technique Paritaire

Présentation des membres du Comité Technique Paritaire à l'assemblée

Titulaire :

Mr JUDA Jean-Claude

proposition de remplacement : Mme PASSEBOSC Brigitte

Mme PASSEBOSC Brigitte

proposition de remplacement : Mme GAUTHIER Guilaine

Mr FARRANDS Joël

Mme LEFEBVRE Emily

Mme KWIATEK Jocelyne

Mr BOUCHER Mickaël

Suppléants :

Mr MAGRIT Alain

Mr RIVENEZ Jacques

Mme GAUTHIER Guilaine proposition de remplacement : Mr LARD Lionel

Mr LECLERC Baptiste

Mr DUONG VAN HAI Pierre

Mr DOUTRELEAU Pascal

Pas de commentaires

10°) Indemnités du Maire, des Adjointes et du Conseiller Délégué

Il est décidé de retirer ce point de l'Ordre du Jour suite à la réception d'une note de la préfecture concernant le mode de calcul des indemnités afin de vérifier la procédure utilisée actuellement.

La grille sera adaptée et un vote sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Arrivée de Mme POTDEVIN Nadia à 19h05 VOTANTS : 23

11°) Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité – Fixation du Coefficient Multiplicateur Unique

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 6 octobre 2012, le Conseil Municipal a fixé à 8,12 % le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité. Ce coefficient s'applique aux consommations d'électricité effectuées sur le territoire de la commune de Saint Etienne au Mont.

L'arrêté du 3 août 2012, actualisant pour 2013 les limites supérieures des coefficients multiplicateurs des taxes locales sur la consommation finale d'électricité, prévoit la possibilité de fixer ce taux



à 8,28 % maximum. Néanmoins la délibération fixant ce nouveau taux devait être prise avant le 1^{er} octobre 2012 afin d'être applicable au 1^{er} janvier 2013.

Aussi, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de rattacher cette délibération au Conseil Municipal du 18 septembre 2012 et donc de fixer le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,28 %.

POUR : 23

12°) Subvention à l'Association « 6 Miles »

Comme chaque année la course Pédestre les « 6 miles » est reconduite, cette année cette course aura lieu le 10 Février 2013.

Madame le Maire propose de voter une subvention d'un montant de 2 287 euros à l'Association « les 6 miles » pour l'organisation de la course en 2013.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BUDGET Primitif 2013 Article 6574

POUR : 23

13°) Suppression – Création de poste

Suite au décès d'un de nos agents, et en raison de la conjoncture actuelle et aux besoins différents de la Commune, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer le Poste d'Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe et de créer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe.

POUR : 23

14°) Convention cynégétique 2012-2013

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la Convention Cynégétique annuelle saison 2012-2013 concernant l'Espace naturel sensible des Dunes d'Ecault et propose de reconduire celle-ci.

POUR : 23

15°) Participation à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Un agent a présenté une demande de participation de la commune au financement de sa validation des Acquis de l'Expérience.

Pour rappel, la VAE permet à un agent de se voir reconnaître ses compétences professionnelles par un titre, un diplôme professionnel ou un certificat de qualification.

Cette demande étant une démarche personnelle de l'agent, celui-ci doit donc également s'investir.



Aussi, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de participer au financement de cette VAE à hauteur de 50% de son coût représentant ainsi 475€ et d'inscrire les crédits au budget 2012.

POUR : 23

16°) Convention de partenariat lecture publique 2012-2013

Chaque année, la commune passe une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) concernant la lecture publique. Cela permet ainsi aux classes de la Commune de disposer d'auteurs-illustrateurs.

Madame propose de signer la convention de partenariat lecture publique 2012-2013.

Pour information, 11 classes participent cette année à ce partenariat à raison d'une intervention des auteurs par trimestre.

POUR : 23

16°) Participation à l'Ecole Municipale d'Arts

La CAB a décidé, depuis de nombreuses années, le principe de la mise en place d'une participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Municipale d'Arts pour les élèves n'habitant pas Boulogne sur Mer et fréquentant l'établissement.

Chaque année, la Commune soutient financièrement les élèves mineurs de St Etienne au Mont inscrits à l'Ecole Municipale d'Arts de Boulogne sur Mer. Elle participe à hauteur de 100€ pour chaque élève mineur.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire la délibération de principe datant de 2002.

POUR : 23

QUESTIONS DIVERSES

Mr LEFRANC explique que beaucoup de personnes sont déçues de l'absence d'urinoir dans Pont de Briques, en effet, il n'y a pas de toilette publique dans la commune.

Madame le Maire affirme que le dossier sera étudié. Mais informe sur la difficulté du respect des normes d'hygiène des toilettes publiques, ainsi que sur leur détérioration.

Mr LEFRANC souhaiterait connaître le nombre de voitures appartenant à la Commune et le nombre de véhicules loués.

Madame le Maire apportera la réponse à ces questions lors du prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.